

**VILLE DE LOON-PLAGE**  
Département du Nord – Arrondissement de Dunkerque  
*EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL*

*Séance 25 juin 2018, 19 heure 30*

Date de convocation :	18 juin 2018
Date d'affichage :	18 juin 2018
Nombre de conseillers en exercice :	28
Présents :	20
Procurations :	7
Absents excusés :	0
Absents non excusés :	1

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.

Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE.

**Etaient Présents :**

Monsieur Eric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Claude PANTIERS, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Pascale DEMEY, Monsieur CAMPAGNE Jean-Pierre, Madame Sophie DECLERCQ, Monsieur Philippe KOBUSZYNSKI, Madame Annie VANSTENKESTE, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Madame Marie-Noëlle CALCOEN.

**Absents excusés et représentés par pouvoir :**

Monsieur Vincent JEANNEKIN, représenté par Monsieur Jean-Marie LIVOURY.  
Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, représenté par Madame Isabelle FERNANDEZ.  
Madame Fabienne VANBAELINGHEM représentée par Madame Christine LAFFONT.  
Madame Catherine COLOOS représentée Madame Clélie KLEINPOORT.  
Monsieur Jean-François MORALES représenté par Monsieur Patrice MILLIOT.  
Madame Laetitia VERHAGE représentée par Madame Sarah LIMOUSIN.  
Monsieur Jérôme WILLEMAN représenté par Monsieur Eric ROMMEL.

**Absent non excusé :**

Madame Sophie LEMOINE

**Eric ROMMEL**  
Maire de LOON-PLAGE



Déroulement de la séance du Conseil Municipal  
du Lundi 25 juin 2018

**Monsieur le Maire** : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

*Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.*

**Monsieur le Maire** : Merci Clara. Le quorum est atteint. Nous allons pouvoir commencer ce Conseil Municipal avec l'approbation du Compte-rendu du dernier Conseil Municipal. Des remarques ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Ensuite, nous avons le compte-rendu des décisions qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal. Des remarques ? Pas de remarques. Je vous en remercie. C'est un assez gros conseil municipal avec beaucoup d'affaires financières. On va donc laisser la parole à Madame Sandrine MILLIOT pour l'approbation du budget supplémentaire.

1. Approbation du budget supplémentaire au budget primitif 2018

**Madame Sandrine MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Des remarques à faire par rapport à ce budget supplémentaire. Vous l'avez remarqué. On profite de l'avance financière pour lancer pas mal de travaux tels que la toiture de l'église... On profite de cela pour relancer différents investissements qui étaient en retard depuis quelques années à cause de la baisse de dotations. Il y a énormément de travaux sur LOON-PLAGE et il y a un gros travail de fait par les services municipaux pour pouvoir arriver à mettre tout cela en place. Il y a beaucoup de commissions d'appels d'offres. Récemment elle portait sur la vidéo surveillance. Il y a donc beaucoup de travaux dans nos bâtiments, nos écoles et à l'extérieur pour profiter de cet apport financier que nous avons eu et qui nous fait énormément de bien dans nos projets. Je peux donc considérer que c'est adopté à l'unanimité. Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Le point suivant est l'admission en non-valeur et c'est Madame Pascale DEMEY qui va vous la présenter.

2. Admission de créances en non- valeur

**Madame Pascale DEMEY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci. Des remarques à faire sur cette délibération ? C'est une seule personne. Ce sont des loyers de garages. Insolvabilité, on ne peut pas poursuivre. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la suppression de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les grands ports maritimes pour 2019 à 2021 et je vais donner la parole à Monsieur Jean-Marie LIVOURY.

3. Suppression de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les grands ports maritimes pour 2019 à 2021

**Monsieur Jean-Marie LIVOURY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire :** Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération ? En 2015, on avait voté pour la suppression de l'exonération parce qu'à l'époque l'état nous prenait beaucoup d'argent sur la dotation globale de fonctionnement. Là, ça s'est arrêté mais nous, nous continuons de supprimer cette exonération. Ainsi, le Port paie tout le foncier sur ses propriétés bâties. Adopté à l'unanimité. Nous allons parler maintenant de la taxe sur la consommation finale d'électricité - fixation d'un coefficient multiplicateur pour 2019 et je vais donner la parole à Claude PANTIERS.

4. Taxe sur la consommation finale d'électricité - fixation d'un coefficient multiplicateur pour 2019

**Monsieur Claude PANTIERS :** Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire :** Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération administrative. Je vous en remercie. Adopté à l'unanimité. Je vais redonner la parole à Madame Sandrine MILLIOT pour une délibération fixant la durée d'amortissement des immobilisations pour la commune.

5. Délibération cadre fixant la durée d'amortissement des immobilisations pour la commune

**Madame Sandrine MILLIOT :** Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire :** Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Je vais laisser la parole à Madame Clara ELLEBOODE pour une subvention d'équipement pour les acquisitions de 2017 et incorporation de ces acquisitions à l'actif.

6. Subvention d'équipement pour les acquisitions de 2017 et incorporation de ces acquisitions à l'actif

**Madame Clara ELLEBOODE :** Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire :** Merci, Clara. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Je te laisser toujours la parole Clara pour l'octroi d'une subvention au Musée des Jeux Traditionnels.

7. Octroi d'une subvention au Musée des Jeux Traditionnels

**Madame Clara ELLEBOODE :** Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire :** Merci, Clara. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Je te laisser toujours la parole Clara, comme tu es lancée pour la délivrance d'un mandat spécial aux élus en charge de la programmation du festival Het Lindeboom pour se

rendre à l'édition 2018 du Festival Folk Spot au Danemark à l'édition 2018 du festival des traversées de Tatihou.

8. Délivrance d'un mandat spécial aux élus en charge de la programmation du festival Het Lindeboom pour se rendre à l'édition 2018 du Festival Folk Spot au Danemark à l'édition 2018 du festival des traversées de Tatihou

**Madame Clara ELLEBOODE** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Clara. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Je vais passer la parole à Christine LAFFONT pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de la radio Uylen SPIEGEL.

9. Organisation du Festival Het Lindeboom 2018 - Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de la radio UYLEN SPIEGEL

**Madame Christine LAFFONT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Christine. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est une information du conseil concernant le lancement de procédure de reprises de concessions non échues en état d'abandon et je vais donner la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

10. Information du conseil concernant le lancement de procédure de reprises de concessions non échues en état d'abandon

**Monsieur Claude PANTIERS** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération. C'est un travail assez important. Il suffit de se promener dans le cimetière de LOON-PLAGE pour voir que certaines concessions ne sont plus entretenues. Vous avez pu remarquer que des affichages étaient mis en place car parfois on ne lit même plus le nom sur la plaque tombale. On y installe donc des affichettes pour alerter les personnes qui sont susceptibles d'avoir des informations et donc passer en Mairie. On se doute bien que personne ne passera mais c'est une méthode pour vérifier. Dès que nous avons un nom, ils peuvent soit abandonner la concession ou soit la reprendre à condition de remettre en état le caveau. On est obligé de le faire parce que nous arrivons au bout de ce cimetière. On devrait l'agrandir assez prochainement si l'on ne fait rien. Mais les cimetières sont de compétences communautaires, donc DUNKERQUE nous demande de mettre un peu d'ordre avant d'envisager un agrandissement du cimetière. Adopté à l'unanimité.

11. Subvention complémentaire pour le football club de Loon-Plage et Tennis Club de Loon-Plage

**Monsieur Philippe KOBUSZINSKI** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Philippe. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Maintenant, nous allons parler de la subvention exceptionnelle à l'association ASLP Basket et je donne la parole à Jean-Marie LIVOURY.

12. Subvention exceptionnelle à l'association ASLP Basket

**Monsieur Jean-Marie LIVOURY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Marie. La délibération n'est pas tout à fait exacte car j'ai eu un message, aujourd'hui, comme quoi ils montaient en Nationale 2. L'objectif de deux ans est largement réussi. Je les rencontre demain pour voir parce que je pense que les 35000 euros ne suffiront pas. On aura sans doute l'occasion de repasser en septembre devant vous pour peaufiner une subvention supplémentaire à l'association de Basket. Ils ont reçu le courrier hier. Ils montent en Nationale 2 si la ville les suit. On a toujours suivi les équipes qui montaient sur le terrain et on continuera à le faire. Je peux considérer que la délibération est adoptée à l'unanimité. Je vous en remercie. Le point suivant est la subvention exceptionnelle à l'association Passion'Elles et c'est Monsieur Philippe KOBUSZINSKY qui va nous la présenter.

13. Subvention exceptionnelle à l'association Passion'Elles

**Monsieur Philippe KOBUSZINSKY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Philippe. Ils font un spectacle tous les deux ans. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la modification et la création de tarifs pour l'école de musique et la culture et je vais laisser la parole à Christine LAFFONT.

14. Modification et création des tarifs

**Madame Christine LAFFONT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Christine. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer une convention pour adhérer à la plate-forme d'analyse financière et de prospective mise en place par la Communauté Urbaine de Dunkerque avec les communes membres et je donne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

15. Passation d'une convention pour adhérer à la plate-forme d'analyse financière et de prospective mise en place par la Communauté Urbaine de Dunkerque avec les communes membres

**Madame Sandrine MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération. C'est intéressant. Tout à l'heure, on a passé une délibération pour l'exonération de la taxe foncière pour les bâtiments du Grand Port Maritime qui nous a dit attention si vous ne prenez pas cette délibération pour le 1<sup>er</sup> octobre, ils ne paieront pas. Ils ont alerté toutes les villes concernées. Ils ont une cellule de veille pour regarder justement les changements qui peuvent se faire au niveau des finances ou de la fiscalité. C'est donc pour nous très intéressant. Adopté à l'unanimité. On va changer de chapitre avec le chapitre foncier soit la vente des parcelles AL 865 et AL 868 sises rue Pierre Longueval à Loon-Plage eu Profit de Madame NORENI Sophie et je vais donner la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

16. Vente des parcelles AL 865 et AL 868 sises rue Pierre Longueval à Loon-Plage eu Profit de Madame NORENI Sophie

**Monsieur Claude PANTIERS** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. On va passer à l'Administration Générale et on va parler de la composition de la commission des finances et je vais laisser la parole à Monsieur Xavier MYSOET.

17. Composition de la Commission des finances

**Monsieur Xavier MYSOET** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Xavier. Etes vous d'accord avec cela Madame CALCOEN ? Est-ce que vous vous présentez à ce poste ? Tout le monde est d'accord. Vous faites partie de la commission des finances. Peux tu rappeler la composition des finances Sandrine ?

**Madame Sandrine MILLIOT** : Sont élus : Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Claude PANTIERS, Madame Pascale DEMEY, Monsieur François ROSSEEL, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Monsieur Johann CARON, Monsieur Xavier MYSOET et Madame CALCOEN.

**Monsieur le Maire** : Adopté à l'unanimité. Nous allons passer maintenant à la motion de soutien dans le cadre du renouvellement de la convention d'objectifs et de gestion de la caisse nationale d'allocation familiales et je vais donner la parole à François ROSSEEL.

18. Motion de soutien dans le cadre du renouvellement de la convention d'objectifs et de gestion de la caisse nationale d'allocation familiales

**Monsieur François ROSSEEL** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, François. Motion adoptée à l'unanimité. Et maintenant, nous allons passer sur une motion de soutien pour la pérennité du bureau de poste à LOON-PLAGE et je vais donner la parole à Madame Marie-Astrid FOLEY.

19. Motion de soutien pour la pérennité du bureau de poste à Loon-Plage

**Madame Marie-Astrid FOLEY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Marie-Astrid. Des remarques à faire sur cette motion. Je pense que dans leur volonté de faire des économies, la motion du Conseil Municipal de LOON-PLAGE fera peu de poids mais, on tenait à le dire. Adopté à l'unanimité. Nous allons parler maintenant d'une saisine préfectorale en matière de classement d'office de la voie privée ouverte à la circulation publique dite « venelle E » rue Benjamin Caillet- rue du Parc- rue du Gai Logis et je laisse la parole à Madame Isabelle FERNANDEZ.

20. Saisine préfectorale en matière de classement d'office de la voie privée ouverte à la circulation publique dite « venelle E » rue Benjamin Caillet- rue du Parc- rue du Gai Logis

**Madame Isabelle FERNANDEZ** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Isabelle. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. La personne qui a fait une remarque est pour que l'on prenne en charge les venelles mais, la personne voulait que l'on installe des barrières pour les privatiser. C'est impossible, il faut que ça devienne public pour que l'on puisse y intervenir. Donc lorsque nous n'avons pas l'unanimité, il faut passer par le préfet. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE et je donne la parole à Monsieur Johann CARON.

21. Transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

**Monsieur Johann CARON** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le transfert de la compétence d'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE et je redonne la parole à Monsieur Johann CARON.

22. Transfert de la compétence d'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

**Monsieur Johann CARON** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Il faut juste savoir que c'est déjà ce qui se passe dans les faits, c'est déjà la CUD qui avait un peu l'entretien des bouches incendies, des diagnostics et qui commençait à

prendre les compétences culturelles qu'Isabelle va vous présenter. Ce sont principalement des régularisations administratives en premier lieu. Il n'y a pas grand-chose qui change. Ne vous inquiétez pas, on ne transfère pas tout à la CUD.

23. Transfert à la Communauté Urbaine de Dunkerque de la compétence en matière d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs, lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire

**Madame Isabelle FERNANDEZ** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Isabelle. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'approbation de la délimitation du périmètre du Plan Particulier d'Intervention CNPE Gravelines et c'est Jean-Marie LIVOURY qui va nous la présenter.

24. Approbation de la délimitation du périmètre du Plan Particulier d'Intervention CNPE Gravelines

**Monsieur Jean-Marie LIVOURY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération. Grâce à cette délibération l'iode radioactive s'arrêta aux portes de LOON-PLAGE. C'est magique. Adopté à l'unanimité. Ensuite, nous allons passer au chapitre Marché Public avec en point numéro 25 un appel d'offres ouvert gardiennage du patrimoine municipal et prestations de sécurité lors de manifestations municipales et je vais donner la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

25. Appel d'offres ouvert gardiennage du patrimoine municipal et prestations de sécurité lors de manifestations municipales

**Monsieur Claude PANTIERS** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Monsieur Jean-Marie LIVOURY vous en avez deux qui se ressemblent beaucoup donc si vous pouviez faire les deux à la fois.

26. Avenant 1 au lot 1 - Entretien des équipements sportifs en herbe

27. Avenant 2 au lot 2 - Entretien des ESPACES VERTS

**Monsieur Jean-Marie LIVOURY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture des notes de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur ces délibérations. Adopté à l'unanimité pour les deux. Le point suivant est l'entretien, rénovation et création d'installations d'éclairages publics, d'éclairages sportifs et illuminations festives. Avenant n°4 - BPU additionnel et je donne la parole à Monsieur Johann CARON.

28. Entretien, rénovation et création d'installations d'éclairage public, d'éclairage sportif et illuminations festives. Avenant n°4 – BPU additionnel

**Monsieur Johann CARON** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre Personnel avec l'actualisation du tableau des effectifs et je vais donner la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

29. Actualisation du tableau des effectifs

**Madame Sandrine MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur ce tableau. Adopté à l'unanimité. Le point numéro 30 est la constitution et adhésion au service commun de médecine préventive

30. Constitution et adhésion au service commun de médecine préventive

**Monsieur le Maire** : C'est un dossier que je connais bien parce que je l'ai suivi en tant que vice-président à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE en tant que VP des Ressources Humaines. Lecture de la note de synthèse. Beaucoup de facilités pour nous car nos agents ne devront plus se déplacer sur LILLE pour les visites médicales et ils seront à DUNKERQUE et l'on peut même faire venir le médecin sur place si l'on met un local à sa disposition. Etes vous d'accord avec cette délibération. Adopté à l'unanimité. Les points suivants sont le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité et le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité (animation) et je vais donner la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

31. Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

**Madame Sandrine MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité.

32. Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité (animation)

**Madame Sandrine MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité.

C'est beaucoup de manipulations et de réflexions pour essayer de s'en sortir parce qu'on est en train de nous bloquer. On nous empêche de fonctionner correctement et il faut trouver des moyens pour passer au-dessus. Les médias ont bien dit que bientôt on simplifierait les démarches administratives des villes pour pouvoir fonctionner normalement. On commence toujours par la partie moins sympathique. Ils nous suppriment des trucs et nous laisse comme cela un petit peu. Adopté à l'unanimité pour ces deux délibérations. Le point suivant est la fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique commune et décision du recueil de l'avis des représentants de l'administration et je vais donner la parole à Monsieur Johann CARON.

33. Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique commune et décision du recueil de l'avis des représentants de l'administration

**Monsieur Johann CARON** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération. Vous avez remarqué 66% de femmes à la mairie de LOON-PLAGE. Il ne doit pas avoir beaucoup de collectivités qui ont un ratio de 2/3 femmes et 1/3 hommes. Par exemple, moi je l'ai vu à la CUD c'est beaucoup d'hommes qui travaillent pour les collectivités. A LOON-PLAGE, j'ai été surpris moi-même lorsque nous étions à cette proportion-là. Etes-vous d'accord de fixer à 4 le nombre de représentants titulaire du personnel et 4 suppléants ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la création d'un comité technique commun entre la collectivité et les établissements publics rattachés et je vais donner la parole à Monsieur Jean-Marie LIVOURY.

34. Création d'un comité technique commun entre la collectivité et les établissements publics rattachés

**Monsieur Jean-Marie LIVOURY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture des notes de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le changement de nom de l'école Lamartine et je vais donner la parole à Madame Isabelle FERNANDEZ.

35. Changement de nom de l'école Lamartine

**Madame Isabelle FERNANDEZ** : Merci, Monsieur le Maire. C'est une délibération symbolique. Lecture de la note de synthèse. Aussi, nous n'aurons pas de bâtiments en friche. Toutes les écoles seront occupées. Chacun y trouvera sa place. C'est une délibération symbolique parce que Madame LAPORTE demande depuis longtemps (18 ans) une seule école pour toutes les maternelles, ce qui n'étaient pas possible jusqu'à aujourd'hui. Depuis que nous sommes élus Madame LAPORTE voulait une seule école parce que jusqu'au niveau fonctionnement, une directrice d'école avoir deux bâtiments situés dans deux rues,

même pas très loin, n'est pas très confort au niveau pédagogique. C'était très compliqué. Voilà, Monsieur le Maire.

**Monsieur le Maire :** Merci, Isabelle. Ecole PASTEUR rue du corps de garde, Ecole VICTOR HUGO rue Siméon COURCOT et LAMARTINE disparaît. C'est le choix des enseignants de supprimer LAMARTINE et non de la Collectivité. Adopté à l'unanimité. Sarah tu vas clore ce Conseil Municipal avec les Ateliers Théâtre dans les écoles et le Collège – année scolaire 2018/2019.

36. Ateliers Théâtre dans les écoles et le Collège – année scolaire 2018/2019

**Madame Sarah LIMOUSIN :** Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire :** Merci, Sarah. Des remarques à faire sur cette délibération. Je suis allé voir un spectacle des tout-petits, c'est formidable. Des maternelles de 3-4 ans qui sont capables de nous faire une pièce de théâtre. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est terminé. La traditionnelle question y 'a-t-il des questions diverses sur ce Conseil Municipal ? Pas de question. Je vous en remercie. Y 'a-t-il des signatures ? Il y a des signatures donc les conseillers municipaux ne partez pas tout de suite. Il faut signer. Pendant ce temps, je vous propose de nous attendre de l'autre côté pour le pot de l'amitié. Merci à vous et bonnes vacances. A très bientôt.

Questions diverses.

La séance est close.

**Eric ROMMEL**  
Maire de LOON-PLAGE

